HAL open science

Homophobie

Daniel Borrillo

▶ **To cite this version:**

Daniel Borrillo. Homophobie. Pierre-André Taguieff. Dictionnaire historique et critique du racisme, Presses Universitaires de France, 2013, 978-2-13-055057-0. hal-01242092

HAL Id: hal-01242092

https://hal.science/hal-01242092

Submitted on 11 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

► BONNIOL J.-L., *La Couleur comme maléfice. Une illustration créole de la généalogie des Blancs et des Noirs*, Paris, Albin Michel, 1992. – DUMONT L., *Homo hierarchicus. Le système des castes et ses implications*, Paris, Gallimard, 1966 ; *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Le Seuil, 1983. – LEMAINE G. & BEN BRIKA J., « Racisme et descendance », *Information sur les sciences sociales*, 27 (2), 1988, p. 237-264 ; « Identity and Physical Appearance : Stability and Desirability », *Revue internationale de psychologie sociale*, 2 (3), 1989, p. 325-338 ; « Le rejet de l'autre : pureté, descendance, valeurs », *in* M. Fourier & G. Vermès (dir.), *Ethnicisation des rapports sociaux. Racismes, nationalismes, ethnicismes et culturalismes*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 196-235 ; « Rejection. From Attitudes to Intentions to Exclude : Social Distance, Phenotype, Race and Culture », *Social Science Information*, 36 (1), 1997, p. 81-113. – LEMAINE G. & MATALON B., *Hommes supérieurs, hommes inférieurs ? La controverse sur l'hérédité de l'intelligence*, Paris, Armand Colin, 1985, p. 46-47. – PAGÈS R., « Du reportage psycho-sociologique et du racisme : à propos de la marche civique sur Washington », *Revue française de sociologie*, 4 (4), octobre-décembre 1963, p. 424-437 ; « Abus racistes de la psychologie et psychologie sociale du racisme », *Droit et Liberté*, 1979, supplément au n° 382, p. 50-59 ; « Racisme élémentaire et belle-famille : pénétrance et perméabilité des ensembles familiaux dans leurs rapports avec l'homogénéité et la qualité de la filiation », *Bulletin de Psychologie*, XXXVIII, 370, 1985, p. 575-579. – TAGUIEFF P.-A., *La Force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, La Découverte, 1988 ; 2e éd. corrigée, Paris, Gallimard « Tel », 1990 ; *Les Fins de l'antiracisme*, Paris, Michalon, 1995 ; *Le Racisme*, Paris, Flammarion, 1997.

Pierre-André TAGUIEFF

→ Agassiz ; Anthropologie et racisme ; Antisémitisme ; Catégorisation raciale ; Couleur ; Darwinisme social ; Différentialisme ; Essentialisme ; Ethnocentrisme ; Eugénisme ; Gobineau ; Gobinisme ; Identité ; *Limpieza de sangre ;* Mixophobie ; Racisme ; Néo-racisme ; Sociobiologie ; Xénophobie ; White.

HOMOPHOBIE

L'homophobie est la peur irrationnelle de l'homosexualité ainsi que toute manifestation d'infériorisation des gays et des lesbiennes ou de ceux qui sont présumés l'être. Le terme apparaît pour la première fois aux États-Unis en 1971 dans un article du psychologue Kenneth Smith, « Homophobia : A Tentative Personality Profile ». Vingt ans plus tard, les dictionnaires de langue française la définissent comme le rejet de l'homosexualité, l'hostilité systématique à l'égard des homosexuels. Si sa principale composante est la haine des homosexuels et de l'homosexualité, l'homophobie ne peut pas être réduite à cela sous peine d'ignorer ses manifestations plus sophistiques et euphémisées. Comme le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme, elle est une manifestation arbitraire qui consiste à désigner l'autre comme inférieur, anormal, bizarre ou étrange. L'homophobie est un phénomène complexe et varié, que l'on entrevoit dans les blagues sur les « pédés » ou les « gouines », mais qui peut revêtir également des formes plus brutales allant jusqu'à la violence physique et même la déportation comme ce fut le cas dans l'Allemagne nazie. Comme toute forme d'exclusion, l'homophobie ne se limite pas à constater la différence entre les individus mais elle l'interprète et en tire des conclusions matérielles nuisibles. Historiquement, elle a pris différentes formes. Ainsi, l'Inquisition, pour sauver l'âme du sodomite l'envoyait au bûcher. Le droit a prolongé la violence théologique et pendant longtemps les homosexuels furent apparentés aux criminels et punis parfois même avec la peine capitale. Considéré comme malade, « l'inverti » a été l'objet du regard médical et fut victime des thérapies correctrices.

Dans les pays musulmans, les relations entre personnes du même sexe continuent à être sévèrement punies, des homosexuels sont exécutés en Iran, en Arabie Saoudite, en Afghanistan, en Mauritanie, au Soudan, dans les États du nord du Nigeria, au Yémen, au Pakistan et aux Émirats Arabes Unis.

Le libéralisme occidental a permis le développement d'un esprit de tolérance envers les gays et les lesbiennes à condition que leur sexualité demeure cantonnée dans la sphère intime. Les violentes réactions d'une partie conservatrice de la population lors de l'adoption des lois pour les couples de même sexe témoignent de l'homophobie encore existante dans les sociétés démocratiques. Si la matrice idéologie de cette haine est à chercher dans les textes sacrés des religions monothéistes, la rhétorique et le sentiment homophobes sont disséminés aujourd'hui dans plusieurs registres (psychanalytique, anthropologique…).

Outre le dispositif répressif, quelques mesures de lutte contre l'homophobie témoignent d'une attention des pouvoirs publics à l'égard de cette discrimination : une loi du 15 juin 2000 a ainsi confié au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de veiller à ce que les pro-

grammes radiophoniques et télévisuels « ne contiennent aucune incitation à la haine ou à la violence pour des raisons (...) de mœurs ».

Toutefois, ce ne sont pas uniquement les actes matériels qui sont prohibés mais également les discours. Ainsi une loi du 30 décembre 2004 « portant création de la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité », introduit une modification à la loi de 1881 afin de permettre également la sanction des discours injurieux, diffamatoires et d'incitation à la discrimination envers une « personne ou un groupe de personnes à raison de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap ».

Le ministère public peut engager des poursuites lorsque les propos ont été adressés à un groupe de personnes, et les associations inscrites depuis au moins cinq ans et ayant pour objet la défense des droits des gays et des lesbiennes peuvent se constituer en partie civile, avec l'accord de la victime, s'agissant d'injures, de diffamations ou d'incitations à la discrimination considérée individuellement. Enfin, la provocation à la discrimination à raison de l'orientation sexuelle n'est pas constituée dès lors que les propos contestés provoquent, sans être suivis d'effet, une discrimination non sanctionnée pénalement.

Dans l'état actuel du droit, est punie uniquement l'incitation à la discrimination dans les domaines suivants : refus de fournir un bien ou un service ; entrave à un exercice normal d'une activité économique ; refus d'embaucher ; subordination d'une offre d'emploi à l'orientation sexuelle et refus d'accepter une personne dans un stage de formation.

Par ailleurs, une loi du 18 mars 2003, dans le prolongement de celle de 2003 « visant à aggraver les peines punissant les infractions à caractère raciste, antisémite et xénophobe », introduit dans le Code pénal une circonstance aggravante en raison de « l'orientation sexuelle » vraie ou supposée de la victime. Désormais, le mobile homophobe est considéré aussi odieux que le mobile raciste ou antisémite. Le meurtre est ainsi puni de la réclusion criminelle à perpétuité lorsqu'il est commis à raison de l'orientation sexuelle de la victime.

▶ BORRILLO D., *L'Homophobie*, Paris, PUF, 2001. – BORRILLO D. & COLAS D., *L'Homosexualité de Platon à Foucault. Anthologie critique*, Paris, Plon, 2005. – DORAIS M., *Mort ou vif. La face cachée du suicide chez les garçons*, Montréal, VLB éd., 2001. – ERIBON D., *Réflexions sur la question gay*, Paris, Fayard, 1999. – FASSIN E., *L'Inversion de la question homosexuelle*, Paris, Éditions Amsterdam, 2005. – GRAU G. (ed.), *Hidden Holocaust? Gay and Lesbian Persecution in Germany 1933-45*, transl. by P. Camiller, Chicago et Londres, Fitzroy Dearborn Publishers, 1995. – SMITH K., « *Homophobia : A Tentative Personality Profile* », *Psychological Reports*, 29, 1971, p. 1091-1094. – TIN L.-G. (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, PUF, 2003.

Daniel BORRILLO

→ Discriminations raciales ; Préjugés ; Racisme ; Ségrégation ; Sexisme ; Stéréotypes ; Violence.

HORKHEIMER Max, 1895-1973

Une des sections de la *Dialectique de la Raison* (*Dialektik der Aufklärung*, 1944), l'ouvrage que Max Horkheimer et Theodor W. Adorno conçurent en commun pendant leur exil américain, est consacrée, sous le titre « Éléments de l'antisémitisme », à la place du Juif dans la civilisation occidentale. Auparavant, Horkheimer avait écrit un essai intitulé « Les Juifs et l'Europe ». Dans cet essai de 1939 domine une interprétation socio-économique de l'antisémitisme, considéré comme une manifestation du totalitarisme sur lequel débouche le capitalisme libéral dans sa phase ultime – interprétation qui donna lieu au sein de l'Institut de Recherches sociales, entre, d'un côté, Friedrich Pollock, Horkheimer, Adorno et Herbert Marcuse et, de l'autre, Franz Neumann, Otto Kirchheimer et A. R. L. Gurland, à de vives discussions dont des parties du texte se font du reste l'écho. C'est le texte qui contient la fameuse formule : « Celui qui ne veut pas parler du capitalisme devrait ne rien dire du fascisme ». Horkheimer n'en arrive à parler des Juifs que dans le dernier tiers. La thèse centrale est que la marginalisation des Juifs résulte du déclin de la sphère de la circulation à laquelle ils avaient dû leur ascension sociale. Ils sont, comme d'autres, des victimes de la fin de l'économie de marché. Quant à l'antisémitisme, il n'est pour l'essentiel qu'un instrument de propagande ; vis-à-vis des Juifs eux-mêmes il n'est d'aucune utilité. Les pogromes frappent certes les Juifs mais s'adressent avant tout aux spectateurs.

Les « Éléments de l'antisémitisme » reprennent certes cette explication socio-économique, mais ils lui ajoutent une interprétation